



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 3 novembre 2004 — N° 98

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Beaudoin (Mirabel) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement du Canada qu'il présente formellement et officiellement des excuses aux citoyens et citoyennes du Québec qui ont été expropriés par le gouvernement fédéral en 1969 à l'occasion de la construction de l'Aéroport de Mirabel.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion: 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 10 minutes sont accordées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de Mme Beaudoin (Mirabel).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

3 novembre 2004

À 11 h 54, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, fait une déclaration concernant le dépôt du Plan annuel d'immigration 2005.

Mme Papineau (Prévost) commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

Présentation de projets de loi

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 69 Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec, la Loi sur les archives et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

3 novembre 2004

Dépôts de documents

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la santé et du bien-être, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1314-20041103)

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2005.

(Dépôt n° 1315-20041103)

M. le Président dépose :

Une lettre, datée de ce jour, qu'il a reçu de Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de madame Louise Harel, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et présidente de la Commission des transports et de l'environnement, à titre de membre de la sous-commission sur la réforme parlementaire;

(Dépôt n° 1316-20041103)

Une lettre, datée du 2 novembre 2004, qu'il a reçu de M. Charbonneau (Borduas) l'informant de sa démission à titre de vice-président de la Commission des affaires sociales.

(Dépôt n° 1317-20041103)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Houda-Pepin (La Pinière), à titre de présidente, dépose :

3 novembre 2004

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 3 novembre 2004, a procédé à l'élection du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 1318-20041103)

Dépôts de pétitions

M. Descoteaux (Groulx) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 76 citoyens et citoyennes résidents et propriétaires d'immeubles dans la ville de Boisbriand, concernant la correction des cartes d'inondation et l'immunisation des secteurs en zone inondable.

(Dépôt n° 1319-20041103)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paquin (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 674 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les heures d'ouverture des magasins.

(Dépôt n° 1320-20041103)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), dépose :

Un extrait de la Partie 2 de la Gazette officielle du Québec, datée du 8 septembre 2004, concernant le Projet de règlement modifiant le Code de déontologie des pharmaciens.

(Dépôt n° 1321-20041103)

3 novembre 2004

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par Mme Beaudoin (Mirabel) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement du Canada qu'il présente formellement et officiellement des excuses aux citoyens et citoyennes du Québec qui ont été expropriés par le gouvernement fédéral en 1969 à l'occasion de la construction de l'Aéroport de Mirabel.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 97 en annexe)

Pour : **44** Contre : **66** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, propose :

QUE, dans le cadre des négociations avec le gouvernement fédéral sur la mise en place d'un nouveau programme pan canadien de services de garde, l'Assemblée nationale appuie le gouvernement du Québec dans sa démarche d'obtenir un financement sans conditions et dans le respect des compétences constitutionnelles du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est mise aux voix. Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 98 en annexe)

Pour: **110** Contre: **0** Abstention: **0**

3 novembre 2004

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission des affaires sociales se réunira afin de procéder à l'élection de son vice-président.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 117 du Règlement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, propose :

QUE monsieur Marc Picard, député de Chutes-de-la-Chaudière, soit nommé membre de la sous-commission sur la réforme parlementaire pour les fins du présent exercice de réforme parlementaire amorcé par le dépôt, le 10 juin 2004, des propositions du leader du gouvernement ainsi que par le dépôt, le 11 juin 2004, des propositions du président de l'Assemblée nationale.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

3 novembre 2004

M. Reid, ministre de l'Éducation, présente une motion concernant la Semaine de la valorisation de la formation professionnelle et technique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, présente une motion concernant les trente ans de la *Loi sur la langue officielle*; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives.
- _____

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre les responsables de la gestion de la sécurité informatique.
- _____

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, propose que le principe du projet de loi n° 62, Loi sur les compétences municipales, soit maintenant adopté.

3 novembre 2004

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 62 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 62 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 4 novembre 2004, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 16 h 01, M. le Président lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 4 novembre 2004, à 14 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 3 novembre 2004, à 9 h 02, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, de M. Bernier (Montmorency), le représentant du premier ministre, et de Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 45 Loi donnant suite au discours sur le budget du 12 juin 2003 et à certains autres énoncés budgétaires

Le Président

MICHEL BISSONNET

3 novembre 2004

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Beaudoin (Mirabel), présentée aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant l'expropriation à l'occasion de la construction de l'Aéroport de Mirabel :

(Vote n° 97)

POUR - 44

Arseneau	Côté	Legault	Robert
Beaudoin	Cousineau	[Rousseau]	Simard
Bédard	Deslières	Legendre	St-André
Bertrand	Dion	Léger	Thériault
Bouchard	Dionne-Marsolais	Lelièvre	[Masson]
[Vachon]	Doyer	Lemieux	Turp
Boucher	Dufour	Létourneau	Valois
Boulerice	Dumont	Maltais	
Bourdeau	Girard	Marois	
Caron	Grondin	Morin	
Champagne	Harel	[Nicolet-Yamaska]	
Charbonneau	Landry	Pagé	
Charest	Lefebvre	Papineau	
[Rimouski]	Légaré	Picard	

CONTRE - 66

Auclair	Chenail	Hamel	Mulcair
Audet	Cholette	Houda-Pepin	Normandeau
Bachand	Clermont	James	Paquet
Beauchamp	Copeman	Jérôme-Forget	Paquin
Béchar	Corbeil	Kelley	Paradis
Bergman	Couillard	Lafrenière	Pelletier
Bernier	Courchesne	Lamquin-Éthier	Perreault
Blackburn	Delisle	L'Écuyer	Reid
Bordeleau	Descoteaux	Legault	Rioux
Bouchard	Després	[Chambly]	Séguin
[Mégantic-Compton]	Dubuc	Lessard	Soucy
Boulet	Dupuis	MacMillan	Théberge
Chagnon	Fournier	Marcoux	Thériault
Charest	Gagnon-Tremblay	Marsan	[Anjou]
[Sherbrooke]	Gaudet	Mercier	Tomassi
Charest	Gauthier	Moreau	Vallières
[Matane]	Gautrin	Morin	Vien
Charlebois	Hamad	[Montmagny-L'Islet]	Whissell

3 novembre 2004

Sur la motion de M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, concernant la mise en place d'un nouveau programme pan canadien de services de garde :

(Vote n° 98)

POUR – 110

Arseneau	Charlebois	Houda-Pepin	Mulcair
Auclair	Chenail	James	Normandeau
Audet	Cholette	Jérôme-Forget	Pagé
Bachand	Clermont	Kelley	Papineau
Beauchamp	Copeman	Lafrenière	Paquet
Beaudoin	Corbeil	Lamquin-Éthier	Paquin
Béchar	Côté	Landry	Paradis
Bédard	Couillard	L'Écuyer	Pelletier
Bergman	Courchesne	Lefebvre	Perreault
Bernier	Cousineau	Légaré	Picard
Bertrand	Delisle	Legault	Reid
Blackburn	Descoteaux	[Chambly]	Rioux
Bordeleau	Deslières	Legault	Robert
Bouchard	Després	[Rousseau]	Séguin
[Vachon]	Dion	Legendre	Simard
Bouchard	Dionne-Marsolais	Léger	Soucy
[Mégantic-Compton]	Doyer	Lelièvre	St-André
Boucher	Dubuc	Lemieux	Théberge
Boulerice	Dufour	Lessard	Thériault
Boulet	Dumont	Létourneau	[Anjou]
Bourdeau	Dupuis	MacMillan	Thériault
Caron	Fournier	Maltais	[Masson]
Chagnon	Gagnon-Tremblay	Marcoux	Tomassi
Champagne	Gaudet	Marois	Turp
Charbonneau	Gauthier	Marsan	Vallières
Charest	Gautrin	Mercier	Valois
[Matane]	Girard	Moreau	Vien
Charest	Grondin	Morin	Whissell
[Sherbrooke]	Hamad	[Montmagny-L'Islet]	
Charest	Hamel	Morin	
[Rimouski]	Harel	[Nicolet-Yamaska]	